



## DECLARATION LIMINAIRE de la CGT FINANCES PUBLIQUES au CTL du 24/06/2014

Madame la Présidente,

Vous convoquez ce jour, en première séance, un CTL qui doit décider, notamment, de la mise en place partielle du pôle enregistrement de Corbeil au 01/09/2014.

Lors du CTL du 16 et 29 octobre 2013, nous avons dénoncé la mise en place, dans l'urgence, de modifications de structures qui impactaient les conditions de travail des agents de ces services, sans avoir pu être présentées en amont en CHSCT.

Vous vous étiez alors engagée, pour l'avenir, autant que possible, à faire précéder toute réforme de structure par la tenue d'un CHSCT sur ces points.

Malheureusement, force est de constater que "les promesses n'engagent que ceux qui y croient", puisque ce jour, vous demandez que soit validée une restructuration qui va grandement impacter les conditions de travail de ces collègues, sans qu'il n'ait pu en être débattu, en amont, en CHSCT.

A la remarque de la CGT sur cette question, lors du dernier groupe de travail CHSCT, il a seulement été rétorqué que la direction assumait sa décision !

Mais qui va assumer les conséquences de votre décision, si ce n'est les agents eux-mêmes, pas la direction !

Il est d'autant plus surprenant que vous présentiez aujourd'hui cette restructuration, qu'au dernier CTL, interpellée par la CGT Finances Publiques sur l'évolution des structures dans le département en 2014 concernant les services enregistrement, publicité foncière, FI et Brigade FI, vous répondiez que rien n'était prévu, à minima pas avant la fin de l'année !

Pourquoi tant de hâte à passer une réforme de structure en CTL ce 24 juin, avant le CHSCT du 1<sup>er</sup> juillet, pour une mise en place deux mois ? Faut-il craindre que le second semestre sera tellement porteur de réformes de structures que vous préférez les étaler dans le temps ?

Pourquoi tant de hâte à vouloir entériner une mise en place partielle, dans l'urgence, sans concertation avec les agents et ses représentants, du pôle enregistrement de Corbeil ? Beau cadeau de vacances pour ces collègues : dans deux mois, vous êtes priés d'aller travailler à Corbeil ! Quel bénéfice en terme de qualité d'exercice de la mission : aucun agent de l'enregistrement de Yerres ne souhaite suivre la mission ! Et vous présentez aux organisations syndicales un projet littéral qui fait abstraction de tout plan de disposition physique de l'espace de travail et des bureaux des agents ainsi transférés sur Corbeil ?

Madame la présidente, nous vous demandons de repousser la mise en place du pôle enregistrement de Corbeil qui nous est présenté dans la précipitation, en le reportant à un CTL ultérieur, permettant ainsi que puisse se tenir, en amont et en concertation avec les personnels et leurs représentants, le CHSCT qui devrait traiter des questions de conditions de travail liées à cette restructuration (CHSCT pour lequel nous ne disposons pas, à ce jour, des documents s'y rapportant).

Les représentants élus de la CGT FINANCES PUBLIQUES